



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction générale des douanes  
et droits indirects**

# ENGAGEMENT DU PRINCIPAL OBLIGÉ ET DE LA CAUTION

## AVENANT

Cadre réservé à l'administration <sup>5</sup>

Accepté et enregistré sous le numéro :

À , le

le receveur des douanes

### RECETTE DES DOUANES D'ENREGISTREMENT

(Sélectionner)

### DEMANDE D'AVENANT

À la demande du principal obligé soussigné <sup>1</sup>

EORI

demeurant <sup>2</sup>

représenté par (nom et prénom)

(ne remplir que la ligne utile parmi les deux suivantes)

agissant légalement en sa qualité de <sup>3</sup> <sup>4</sup>

ou dûment habilité à cet effet par <sup>4</sup>

la partie « ENGAGEMENT DU PRINCIPAL OBLIGÉ » de l'acte d'engagement enregistré sous le n°

en date du par le receveur des douanes (Sélectionner)  est complétée comme suit :

Le présent avenant est annexé à l'acte d'engagement visé ci-dessus.  
Il est valable à compter de son enregistrement par le receveur des douanes.

### SIGNATURE

Fait à , le

Le principal obligé,

## NOTICE

1. **Dénomination** : Pour une personne morale, indiquer la raison sociale et la forme. Pour une personne physique, indiquer les nom, prénom, date de naissance et profession.
2. **Adresse** : Pour une personne morale, indiquer l'adresse du siège social. Pour une personne physique, indiquer l'adresse commerciale.
3. **Représentant légal** : Indiquer la fonction du représentant légal.
4. **Documents à joindre** : Joindre une copie de l'acte social ayant, en dernier lieu, nommé la personne à la fonction (statuts ou délibération du conseil d'administration, du conseil de surveillance ou de l'assemblée des associés, etc.) ou une copie de la procuration.
5. **Numéro** : Numéro d'ordre attribué à l'avenant par le receveur (réservé à l'administration).